



Se confronter à la fin de vie, de la mort et au deuil

Fin de vie, mort et deuil sont des thèmes essentiels de la vie. Le vieillissement dans les appartements protégés de BEWO Nesslau pour personnes handicapées nous a poussés à clarifier notre position fondamentale sur ces thèmes ainsi qu'à définir les possibilités de mise en œuvre.

Description et démarche

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur ces thèmes à titre personnel. Pour ce faire, nous avons organisé une formation continue avec le spécialiste Gunter Tschofen et défini les mesures nécessaires en vue d'une gestion appropriée de la fin de vie, de la mort et du deuil dans notre institution.

Notre objectif visait à permettre que ces sujets soient abordés aussi bien par les collaborateurs que par les résidentes et résidents. Quels sont les souhaits des résidentes et résidents? Quelles sont leurs attentes? Quelles sont les limites de l'accompagnement par les collaborateurs? Nous avons également discuté des directives anticipées. La plupart des résidentes et résidents souhaitent rédiger des directives anticipées. La discussion intensive sur ce thème fut chargée d'émotion, très personnelle et en même temps importante pour tous les participants.

Expériences et effet

En amont, certains collaborateurs étaient très préoccupés par les conséquences de ce processus sur chacun des résidentes et résidents. Les doutes portaient notamment sur la capacité même de certaines personnes à aborder ce thème en raison de maladies psychiques. Ces craintes ont ensuite totalement disparu. L'ensemble des résidentes et résidents ont apprécié la discussion et les entretiens. Ils ont eu la possibilité d'aborder des angoisses existantes et parfois latentes.

Cette façon de traiter et de préparer les thèmes était nouvelle pour les résidentes et résidents et fut synonyme de rupture avec un tabou dans notre institution. La discussion a même eu comme effet d'inciter les personnes à se pencher sur leur propre situation. Dans certains cas, les entretiens ont été poursuivis avec les proches des résidentes et résidents. Pour l'essentiel, les questions suivantes ont été discutées:

- L'enfer existe-t-il?
- A-t-on le droit d'en finir volontairement avec la vie?
- Voulons-nous des personnes en fin de vie dans l'établissement? Les défunts doivent-ils être mis en bière ici?
- Où les résidentes et résidents peuvent-ils mourir (ici, chez eux, à l'hospice)?
- Qu'est-ce que les directives anticipées? Comment y avoir recours dans le cas de personnes avec un trouble cognitif? Qui souhaite rédiger des directives anticipées?

Documents plus détaillés

Les résultats de la clarification et de la formation continue ont été intégrés dans le concept d'accompagnement de l'établissement. N'hésitez pas à nous le demander.





Institution / département

BEWO Nesslau Bahnhofstrasse 2, 9650 Nesslau bewowohnen.ch; nesslau@bewo-wohnen.ch

Contact / direction du projet

Margrit Di Biase, directrice des appartements protégés BEWO Nesslau margrit.dibiase@bewo-wohnen.ch